

1819 authentification des bris de la Sainte Ampoule

La tradition de la cérémonie de la Sainte Ampoule remonte au baptême de Clovis par l'évêque saint Remy "ancienne écriture" à la Noël 496 ou 498. Par ce sacrement religieux, le royaume des Francs entre dans l'Eglise apostolique et romaine. La légende veut que par l'effet de la foule, saint Remy ne parvint pas à atteindre l'autel et en réponse à ses prières, une colombe descendit du ciel pour lui apporter la fiole d'huile sainte.

La Sainte Ampoule, conservée dans le tombeau de saint Remy, sous la responsabilité du Grand-Prieur de l'abbaye, ne sortait qu'à l'occasion du sacre des rois de France. Lors de cette cérémonie, elle était apportée à l'archevêque de Reims, qui y prélevait une infime partie du baume avec une aiguille d'or, pour l'appliquer sur les sept points d'onction du corps du roi.

Le 6 octobre 1793, en application des lois relatives à la suppression de la royauté, le citoyen Ruhl, représentant du peuple dans le département de la Marne, exige des élus locaux qu'ils lui présentent le lendemain la Sainte Ampoule, afin qu'il puisse la détruire. Le 7 à 14 heures, Ruhl se rend place Nationale accompagné d'élus et de quelques habitants. Il retire la fiole de son reliquaire et la brise à coups de marteau sur le piédestal de l'ancienne statue de Louis XV. Le procès-verbal du bris et les fragments sont envoyés à la Convention. Ruhl y décrit le contenu de la fiole comme une liqueur rouge solidifiée sous forme de poudre, collée aux parois de verre, où l'on peut voir les traces de l'aiguille d'or laissées par les archevêques à l'occasion des sacres royaux. Dans sa lettre d'accompagnement, il explique pourquoi il a brisé « le monument honteux créé par la ruse perfide du sacerdoce, pour mieux servir les desseins ambitieux du trône ». Pour lui, « tout ce qui entretenait fanatisme du peuple pour ses oppresseurs, en lui faisant accroire que le Ciel avait choisi des mortels plus favorisés que lui pour les mettre aux fers, doit disparaître. La Sainte Ampoule n'existe plus. Ce hochet sacré des sots, et cet instrument dangereux dans les mains des satellites du despotisme a disparu ».



La monarchie restaurée, Louis XVIII charge Jean-Baptiste Dessain de Chevrières, procureur du roi, de mener une enquête afin d'authentifier des fragments de la Sainte Ampoule

sauvés de la destruction. En effet, prévenus des intentions de Ruhl, Armand Jules Seraine, curé de Saint-Remi au moment des faits et Philippe Hourelle, alors officier municipal et premier marguillier de la paroisse de Saint-Remi, avaient prélevé du baume de la Sainte Ampoule à l'aide de l'aiguille d'or. Ces fragments furent précieusement mis en sécurité, comme en attestent les différents témoignages recueillis. Louis Champagne PrevotEAU, présent aux côtés de Ruhl le 7 octobre 1793, parvint à subtiliser des esquilles de verre recouvertes de baume séché, qui volèrent jusqu'à sa manche gauche au moment de l'impact. Le 25 janvier 1819, les auditions commencent, les différentes personnes en contact avec les fragments de la Sainte Ampoule vont se succéder pour témoigner et raconter comment ils ont subtilisé les fragments de la relique ou à quelle occasion ils ont pu les voir.

Tous ces bris et parcelles de baume furent authentifiés et redéposés dans le tombeau de saint Remy dans un coffret d'argent doublé de soie et étiquetés avec le nom des personnes les ayant sauvés. Une minute du procès-verbal de reconnaissance de la Sainte Ampoule de 1819 y fut également enfermée.

Ce sont ces fragments authentifiés, de verre et de baume, qui ont servis à la réalisation d'une nouvelle Sainte Ampoule à l'occasion du sacre de Charles X, le 29 mai 1825. Elle est actuellement conservée dans le Trésor de la cathédrale, au Palais du Tau.

Carine Manigot
Archives municipales
et communautaires ■